

L'érosion des sols

Qu'est-ce que l'érosion?

L'érosion est un processus naturel de détachement et de transport des particules du sol. Sous la force du ruissellement ou du vent, les particules sont détachées et emportées, puis se déposent plus loin. Certaines activités humaines contribuent à augmenter les risques d'érosion, particulièrement lorsque les sols sont mis à nu : travaux de construction et d'aménagement paysager, labours et pratiques culturales, construction de routes et de chemins forestiers, etc. Plus le sol est instable et plus les risques d'érosion sont grands.

Les impacts de l'érosion

Les particules de sol se déposent dans des zones plus tranquilles, moins exposées aux forces de l'eau ou du vent. Ainsi, les lacs et cours d'eau reçoivent les particules entraînées par le ruissellement dans le bassin versant, ce qui accélère leur sédimentation et leur eutrophisation. Entre autres, les sédiments colmatent les frayères, favorisent le développement des plantes aquatiques et libèrent du phosphore qui contribue à la prolifération des cyanobactéries. L'accumulation des sédiments modifie le lit des cours d'eau, ce qui favorise les inondations et l'érosion des berges.



Érosion, sédimentation et inondation...

Quoi faire?

Avant de réaliser tous travaux, il est important de 1) contacter sa municipalité pour savoir si un permis est nécessaire et 2) préparer un plan de contrôle de l'érosion.

PENDANT les travaux, il est possible de PRÉVENIR l'érosion en conservant la végétation en place au maximum (minimiser les surfaces de sol mis à nu), en recouvrant le sol à nu de paille, en protégeant les tas de terre excavée à l'aide de toiles lestées et en évitant les interventions dans les zones plus fragiles du terrain (pentes, drainage naturel, fossés, bandes riveraines, etc.).



Protection de terre à nu, stabilisation de fossés et barrière à sédiments.

APRÈS les travaux, il est essentiel **d'ensemencer rapidement et de protéger le sol** à nu jusqu'à ce que la végétation soit établie. Des mesures de contrôle des sédiments peuvent aussi être utilisées, citons notamment les bassins de sédimentation et les barrières en ballots de paille ou en géotextile.

Les coûts associés à la PRÉVENTION sont **moins élevés** que les ressources nécessaires au CONTRÔLE des sédiments.

Dans tous les cas, il est essentiel d'assurer la **surveillance et l'entretien** du site si l'on veut que les mesures d'atténuation appliquées restent efficaces.

Liens utiles

Application d'une méthodologie environnementale pour les travaux de manipulation de sols, ville de Magog :

http://www.ville.magog.qc.ca/ckeditor/ckfinder/userfiles/files/Fiche_Travaux%20publics_Methode_2_Remblais_deblais_EM.pdf